FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT !

INFO-NÉGO

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

29 OCTOBRE 2020 VOLUME 4 | NUMÉRO 26

UN AN PLUS TARD, LE BRUIT DES CRIQUETS SE FAIT TOUJOURS ENTENDRE

Dans le cadre du premier anniversaire du dépôt de nos demandes dans le contexte des négociations du secteur public, nous déplorons que les bruits des criquets soient essentiellement la seule réponse qui ait émané du Conseil du trésor.

Devant la véritable crise des conditions de travail qui sévit et qui menace la qualité des services à la population et aux familles du Québec, la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Ethier, invite la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, à s'ouvrir les yeux sur la réalité vécue sur le terrain par le personnel des écoles, des établissements de santé et des cégeps.

À noter que, depuis le début des négociations, très peu d'avancées ont été réalisées concernant nos demandes.

Nouveaux dépôts patronaux aux tables sectorielles

La semaine du 19 octobre 2020 a été marquée par de nouveaux dépôts patronaux élagués. Les comités patronaux de négociation (CPN) ont annoncé le retrait de certaines demandes présentées dans leur dépôt sectoriel. Les annonces de retraits sont toutefois à géométrie variable. Cela va d'annonces écrites ténues, souvent préalablement effectuées verbalement lors de rencontres précédentes, à des annonces plus substantielles.

Parmi les annonces de retrait, certaines concernent les éléments suivants :

- ✔ les prérogatives syndicales;
- ✔ l'arbitrage (délai de péremption);
- ✔ les obligations de prendre certains congés;
- ✔ des modifications de quanta qui atténuent la demande (limite du 50 km et restrictions sur les plages horaires).

À certaines tables de négociation, les retraits sont plus significatifs et concernent notamment l'affectation, la notion de poste et certains éléments relatifs à la précarité.

Bref, ce qu'il faut retenir des derniers dépôts patronaux, c'est le vide abyssal de réponses sur les demandes syndicales sectorielles à incidence pécuniaire. Les fédérations dont les attentes sont plus élevées relativement à ces demandes demeurent particulièrement sur leur faim, le gouvernement n'ayant pas bougé d'un iota en ce qui a trait à son cadre financier.

Dépôt d'une proposition intersyndicale

Le 5 mai 2020, le conseil général des négociations (CGN) donnait le mandat à l'équipe de négociation de la CSQ de soumettre au gouvernement une contre-proposition globale en réponse à ses offres soumises le 27 avril précédent.

Dans cette contre-proposition, la Centrale acceptait de mettre en place un comité de travail sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), dont les travaux débuteraient après la signature des conventions collectives. Ainsi, les demandes respectives des parties au regard du régime de retraite ne seraient pas traitées dans le cadre de la présente ronde de négociations, mais feraient plutôt l'objet d'échanges à l'intérieur de ce comité, ce qui rejoint l'orientation prioritaire votée en CGN à l'effet de ne pas coordonner le Régime supplémentaire des rentes du Québec (RRQ+) avec le RREGOP.

Cette même contre-proposition venait, par ailleurs, modifier le mandat du comité et sa composition par rapport à la proposition du gouvernement. D'une part, nous demandons que le comité de travail n'ait pas pour mandat de négocier des modifications au régime de retraite, mais bien de mener des travaux en vue de soumettre des recommandations aux parties négociantes. D'autre part, il apparaissait important que le comité sur lequel nous acceptions de travailler réserve sa composition aux trois grandes centrales syndicales qui partagent les mêmes orientations relativement à notre régime de retraite.

Dans cette perspective, la CSQ, en collaboration avec la CSN et la FTQ, a soumis au gouvernement, sous recommandation du conseil intersectoriel des négociations (CIN), une nouvelle proposition concernant le comité de travail sur le RREGOP.

Cette proposition, déposée simultanément par les 3 centrales le 23 octobre dernier, respecte en tout point les orientations prises par le CGN. Cette démarche intersyndicale vise à créer du mouvement à la table intersectorielle, alors que le Conseil du trésor demeure ancré dans ses mandats depuis mai dernier.

Bien que nous ne soyons pas en front commun, nous maintenons d'étroites communications avec les deux autres centrales syndicales. Sur ce sujet en particulier, il apparaissait opportun d'unir nos forces pour relancer le Conseil du trésor.

Cette collaboration s'inscrit également dans la volonté exprimée par les instances de la CSQ de favoriser les alliances syndicales et pourrait s'étendre à d'autres dossiers pour lesquels des orientations communes seraient partagées. Il va de soi que, si de nouvelles démarches intersyndicales devaient être favorisées dans le but d'atteindre nos objectifs de négociation, nos instances seront consultées.

AU SON DES CRIQUETS

Pour souligner le premier anniversaire du dépôt de nos demandes, nous avons lancé l'opération « Bruits de criquets ». Il s'agit d'une opération en trois temps.

D'abord, le 23 octobre dernier, nous avons mené une action commando pour diffuser des bruits de criquets devant le Conseil du trésor. Cette action est présentement relayée sur les médias sociaux.

Puis, nous avons diffusé un communiqué de presse qui interpelle le gouvernement et dans lequel nous lui rappelons que « nos membres sont animés par la conviction profonde qu'il faut que ça change maintenant dans leurs milieux de travail. [...] Nous envisagerons tous les moyens à notre disposition pour exercer notre droit à la négociation comme organisation syndicale, incluant des moyens d'action conséquents devant le blocage actuel ».

Finalement, une publicité radio sera diffusée dans la semaine du 25 octobre sur différentes stations du Québec. Vous pouvez entendre et partager la publicité ici.

Pour consulter la version anglaise de cette infolettre, visitez la section Info-Négo de notre site portant sur la négociation.

POUR NE RIEN MANQUER DE LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le site de la CSQ et en vous abonnant à l'infolettre.

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

2021-055 D13257-26